Anse informations

Lettre d'information municipale **numéro 323 – Mai 2023**

Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance de lutte régionale
Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.
Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :
- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne 💻 frelonsasiatiques.fr

2022 : Des indicateurs à la hausse La **saison 2022** a été une **année très tendue** en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le **nombre de nids découverts a explosé** (augmentation de **+93%** par rapport à 2021).
Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.
Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

Spectacle Séqu'Anse Culturelle : « Hahaha « Okidoc

Vendredi 26 Mai 2023 à 20 h à Ansolia
Clown et co
Les spectacles circassiens ont une place privilégiée dans Séqu'Anse culturelle. C'est toujours avec joie que nous laissons les clowns prendre possession d'Ansolia. Nos mâchoires n'ont qu'à bien se tenir ! Sur scène, deux clowns, deux nez rouges… Ils jouent de leur corps, avec les accessoires et développent un sens de l'imaginaire plein d'inventivité et de finesse. Leur sens inné du comique, les situations absurdes feront le bonheur des grands et petits.
Durée : 1 h 15
Public : tout public

Vente des places à l'Infothèque ou sur 💻 https://service-culturel-anse.mapado.com/

Vous avez plus de 75 ans, l'Association Gérontologique, avec le soutien des municipalités adhérentes et l'aide efficace des Délégués de Communes, serait heureuse de vous accueillir à Ansolia (778 avenue de l'Europe à Anse) pour son après-midi récréative du

Vendredi 26 mai 2023 à 15 h.

Au programme, un spectacle circassien « Hahaha » Okidok choisi par Séqu'Anse culturelle de la ville d'Anse.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre impérativement

avant le 15 mai à l'Infothèque

Rencontre nouveaux arrivants

Vous vivez à Anse depuis peu, l'équipe municipale vous invite à une rencontre pour se présenter et mieux vous connaître.

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir le

samedi 13 mai

9 h : accueil au Château des Tours avec de 9 h 30 à 10 h 30 : visite du château des Tours

11 h : Présentation illustrée de la commune au 3e étage du Château puis moment convivial

Pour participer, appelez l'Infothèque au 04.74.67.13.94

Enquête publique et Concertation

Enquête publique : **Aliénation d'une partie d'un chemin rural sans dénomination situé lieu-dit « Les Bassieux »**
Par arrêté n° Urba/NR-112-04-2023 en date du 5 avril 2023, le Maire de Anse a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie d'un supposé chemin rural sans dénomination situé lieu-dit « Les Bassieux » à Anse depuis :
- l'extrémité de la Rue du Gamay (Nord/Ouest) jouxtant les parcelles cadastrées AR 383 et 381,
- jusqu'à l'intersection avec la Rue du Gamay (Nord/Est) jouxtant les parcelles cadastrées AR n° 383 – 146 et 268,

- et entre les parcelles de la commune de Anse (AR n° 383-381), de M. Tillet Roger (AI n° 146) et M. Lapalus Pierre (AI n° 268).
L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 15 jours du mardi 2 mai 9 h jusqu'au mardi 16 mai 17 h. Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en Mairie de Anse, durant les jours et heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la mairie 💻 http://www.mairie-anse.fr et le cas échéant, formuler ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou sur la messagerie de la Mairie 🖱 contact@mairie-anse.fr
Monsieur Gaston Martin, commissaire enquêteur, retraité – Ingénieur civil des ponts et chaussées, inscrit sur la liste d'aptitude du département du Rhône et de la métropole de Lyon pour l'année 2023, a été désigné par Monsieur le Maire de Anse. Il sera présent en Mairie : - mercredi 3 mai de 9 h à 12 h - mardi 16 mai de 14 h à 17 h.
A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Ce dernier dispose alors d'un mois le dossier avec son rapport qui fera état de ses conclusions motivées.
A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, qui sera déposé en Mairie de Anse ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation pour ce déclassement est le conseil municipal.

Concertation : Définition des modalités de la mise à disposition du dossier de concertation au public pour la modification simplifiée n°1 du plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 27 mars 2023, le Conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du dossier de concertation au public concernant la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme afin d'apporter des adaptations et ajustements au règlement écrit pour éviter des erreurs d'interprétation concernant les paragraphes liés à :
- à la hauteur des constructions pour les toits terrasse, pour toutes les zones,
- aux règles de calcul des stationnements pour la zone U,
- aux constructions autorisées en zone agricole suivant les dispositions de l'article L 51-11 du Code de l'Urbanisme suite à une omission demandée par Monsieur le Préfet.
Le dossier est mis à disposition du public pendant une durée de 31 jours consécutifs, soit du lundi 24 avril au mercredi 24 mai inclus, selon les modalités suivantes *:*
- La mise à disposition d'un dossier complet à l'accueil de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels ainsi que sur le site internet de la Mairie 💻 http://www.mairie-anse.fr et le cas échéant, formuler ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou sur la messagerie de la Mairie 🖱 nriche@mairie-anse.fr
- Les observations du public seront ensuite conservées,
- À l'issue de la période de mise à disposition du dossier, le Maire en dressera le bilan devant le Conseil municipal, qui délibèrera pour adopter le projet de modification simplifiée, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Travaux avenue Leclerc – Rue en sens unique

En raison de travaux importants pris en charge par le SACSA sur la commune (amélioration du réseau d'assainissement avec le remplacement d'une canalisation souterraine), l'avenue du Général Leclerc sera en

sens unique dans le sens « Saint-Bernard

► Anse » tous les jours ouvrés du mois de mai.

Une déviation sera installée, par la route de Lyon / Rond-Point de Jardiland / Avenue de Lossburg.

L'accès au parking du Pré-Corlus (arrière gare) depuis le centre de Anse sera donc perturbé (déviation), ainsi que les accès à la zone industrielle ou à la déchetterie.
Les usagers du train sont invités à privilégier le parking Jean Vacher, ou le parking Ansolia (10 minutes à pied, en utilisant les itinéraires piétonniers par la Roseraie / chemin de Boussardi).
Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

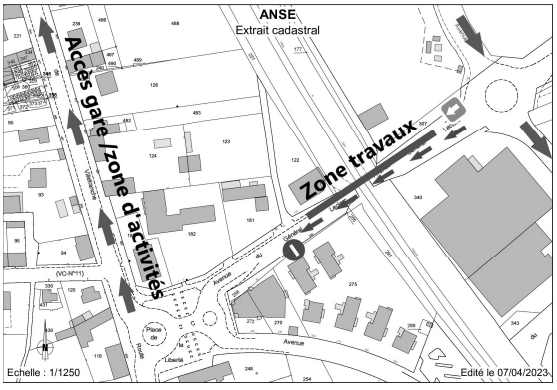

La Vigne des Garçons

La vigne des garçons, est un patrimoine important pour les conscrits, mais aussi pour tous les habitants de nos trois communes Anse, Ambérieux, Lachassagne, qui sont potentiellement conscrits.

Celle-ci nous a été léguée en l'an 1500, pour que les revenus permettent aux garçons d'Anse de faire la fête du village. Cette donation est unique en France. Ce terrain était planté en vigne et au fil des décennies il fut abandonné et tomba dans les oubliettes. C'est en 1979/1980 qu'on reparle de cette vigne et que l'on recherche le propriétaire. Des passionnés retrouvent des textes anciens et une association voit le jour en 1981 « l'association de la vigne des garçons d'Anse » qui a pour but, la remise en valeur de ce bien et sa gestion. Il est décidé que les revenus reviendront aux conscrits d'Anse, Ambérieux et Lachassagne, après les amortissements obligatoires, entre le défrichage et la plantation d'une nouvelle vigne.
Depuis 40 ans, cette vigne produit un vin rouge de garde, depuis 1997 les revenus sont redistribués aux conscrits soit environ maintenant 2000 € par an, avec une priorité aux 20 ans.

Depuis 10 ans notre vigne dépérit, nous avons essayé l'homéopathie, en replantant des ceps, sans succès probant, il a donc été décidé en partenariat avec le fermier qui entretient la vigne, l'association et l'avis de professionnels de la viticulture de procéder à l'arrachage complet de la parcelle en octobre 2023 et la plantation d'une nouvelle vigne au printemps 2024.

Cela a un coût important partagé entre le fermier et l'association. Pour financer ces travaux nous avons demandé des subventions, mais surtout lancé une grande souscription auprès des interclasses et des conscrits. Cette souscription est composée de carnets de 10 tickets à 2€ le ticket et pour inciter les conscrits ou autres personnes à participer, chaque achat de 5 tickets permet à l'acheteur d'être « propriétaire parrain » d'un nouveau cep. Les ceps concernés seront repérés dans la vigne avec un marquage soit du numéro du ticket, soit nommément, et un plan avec l'emplacement des ceps sera fait. Cette opération remporte un grand succès auprès des conscrits de chaque classe, nous avons la volonté d'élargir notre souscription à tous ceux qui ne sont pas membres actifs de leur classe mais qui sont concernés ou intéressés par cette belle aventure de notre patrimoine conscrits.

Les carnets sont en vente auprès de chaque président d'interclasse, ou auprès du bureau de l'association. Ou à l'adresse mail suivante lavignedesgarcons@gmail.com.

Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves …Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 5 juin à 19 h, salle du Conseil Municipal.

La médiathèque Albert-Gardoni au mois de mai

Le prochain rendez-vous du club **BDMAG** se déroulera le **samedi 6 mai** à partir de 10 h 30.

La médiathèque c'est bon aussi pour les bébés ! Connaissez-vous les « P'tits baluchons » de la MAG ? Une sélection de livres, comptines et objets pour les tout-petits sur un thème, à découvrir avec votre enfant. Trois baluchons, trois thèmes différents. Pensez à les réserver directement auprès de l'accueil.

La médiathèque sera ouverte tous les samedis de mai sauf pour le pont de l'ascension (fermeture du jeudi 18 mai au samedi 20 mai).

Toutes les informations sur le site Internet **mediatheque.mairie-anse.fr** au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Cérémonie commémorative du lundi 8 mai

Les cérémonies commémoratives du Souvenir et de la Reconnaissance de l'Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 débuteront à partir de 10 h place du Général de Gaulle : Monument 14-18 (dépôt de gerbes), Maison de Retraite des Anciens Combattants (envoi des Couleurs), Monument 39-45 (dépôt de gerbes). Monsieur le Maire invite la population à se joindre à cette manifestation officielle.

Exposition château des Tours : « Hommes ou femmes de passion, les professionnels des métiers d'Art »

Ils/elles représentent un pan non négligeable du patrimoine culturel. Héritiers de siècles de savoir-faire, ils conjuguent quotidiennement leur maîtrise au futur, s'adaptant sans cesse aux évolutions techniques et scientifiques. Céramistes, ébénistes, verriers, dinandiers, orfèvres, laqueurs, mosaïstes... Ces créateurs façonnent la matière et donnent naissance à des pièces uniques, porteuses de sens, issues de leurs imaginaires et de leurs pratiques. Ouverture sur rendez-vous à l'Infothèque ☎ 04.74.67.13.94 jusqu'au 29 mai

2e édition du Rallye vélo en famille

Dimanche 14 mai une balade familiale et ludique organisée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées avec un nouvel itinéraire de 13 km de randonnée jalonnée d'énigmes.

Départ de Lucenay (Stade) entre 9 h et 9 h 45. Renseignements et règlement www.cc-pierresdorees.com

Faites de l'escalade

Le 14 Mai prochain, le club de l'AL Escalade Anse organisera sa traditionnelle « Faites de l'escalade ». Ce sera l'occasion pour tous de venir découvrir ce sport et de venir profiter de cette superbe structure d'escalade offerte par la municipalité à ses administrés. La fête se déroulera autour des trois disciplines de l'escalade : le Bloc, la Vitesse et la Difficulté. Le public sera accueilli par les bénévoles du club de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Nombreuses animations, dont un concours de vitesse, un défi bloc, votre premier cours d'escalade (inscription sur place), et bien d'autres animations ! Venez nombreux, entre amis et en famille (enfants à partir de 5ans) pour découvrir ce merveilleux sport.

Recherche de bénévoles : Urgent

Le C.A.S. (Comité d'Actions Sociales) recherche des bénévoles pour répondre à une forte demande d'adultes souhaitant apprendre le français. Accompagnement individuel ou en groupe : présentation du français oral et écrit, acquisition de bases nécessaires au quotidien, approfondissement. 10 nationalités différentes sont représentées. Ateliers les mardis et jeudis de 14 h à 15 h 30. N'hésitez pas à venir aider quelques heures selon vos disponibilités. Renseignements ☎ 06.74.45.62.43

Trail des Pierres Dorées

Un rendez-vous sportif à ne pas rater le dimanche 25 juin, départ du Domaine des Communes à Anse. 3 parcours de Trail 9 km-14 km et 23 km - 1 parcours de Randonnée 12 km. Suivez-nous sur Instagram traildespierresdorées et sur facebook. Pour vous inscrire www.traildespierresdorees.fr

« Parent'Aise »

Lieu d'Accueil Enfants-Parents, ouvert tous les samedis de 9 h 30 à 12 h, salle La Clairière - 1251, avenue de l'Europe. Entrée libre et gratuite. Plus d'infos ☎ 04.72.54.48.76

Nouvelle association : Nouvelle vie pour Maël

Maël est un jeune Ansois de 14 ans, qui a été victime à 13 ans d'un AVC. Parce que ça touche aussi les enfants mais peu le savent, sa famille et ses amis ont créé une association pour informer sur l'AVC et soutenir Maël. Si vous voulez adhérez et participer, vous êtes les bienvenus sur la page Facebook nouvelleviepourmael.

Visite du château des Tours

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) vous informe de la reprise des visites du château des Tours et du Vieil Anse aux dates suivantes :

- Les samedis 13 et 27 mai visite du château, guidée et gratuite, rendez-vous devant le Château à 15 h.
- Le samedi 20 mai, visite du Vieil Anse, guidée et gratuite, rendez-vous devant la Mairie à 15

Pour tout renseignement complémentaire, 💻 https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition au château des Tours

6 au 14 mai : Les amis réunis

« Tout a commencé, déclare Huguette Arrigoni, lors d'expositions que nous avons faites ensemble, au cours des dernières années. Une amitié s'est créée entre nous et nous avons eu l'idée d'exposer nos œuvres dans un lieu prestigieux chargé d'histoire, le Château des Tours à Anse ! Et ceci, afin de mettre en commun nos talents d'artistes ». Vernissage : samedi 6 mai à 17 h – Ouverture : Tous les jours de 14 h à 18 h 30. Renseignements et inscriptions ☎ 04.74.67.13.71 - 🖱: 2cea.anse.chateau@gmail.com

Fête de la bière

La classe en 9 de Anse-Amberieux-Lachassagne organise une fête de la Bière le samedi 13 mai à partir de 10 h à l'Espace Bertrand. Bonne ambiance garantie. Choucroute sur place ou à emporter réservation conseillée ☎ 06.05.24.27.46 ou 07.82.83.90.2.

Concert de l'orchestre Ana Noche

L'orchestre Ana Noche (en partenariat avec l'association CAPE - Ensemble contre le cancer) présente sa version live de Sardou avec 12 musiciens sur scène ! Toujours au rendez-vous : guitare, basse, batterie de l'orchestre Ana Noche complétés avec 1 pianiste, 4 choristes et un quatuor de cordes !!! Du rock, du bonheur, des souvenirs, des revisites et de l'émotion. Date : 12, 13 et 14 mai au Castelcom (horaires sur la billetterie). Réservation sur 💻 https://www.billetweb.fr/ana-noche-live-sardou.

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 2 - 9 – 16 et 23 mai et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 5 – 12 – 19 et 26 mai
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 1 - 15 et 29 mai

et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 10 et 24 mai

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

- **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 🖱 contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.
- **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50
- **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76
- **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.
- **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents** (**CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or**)

Anse : 9 rue du 3 Septembre (1er étage) ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel ☎ 04.74.02.65.93

Permanence en Mairie ou sur Anse

- **Conciliateur de justice :** un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84
- **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90
- **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec 🖱 amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Clarisse FOURNIER née le 22/02/2023

Décès

Eliane Augustine LARDY décédée le 14 mars à Anse (89 ans)

Raymond GUITONNY décédé le 22 mars à Anse (87 ans)

Louise Claudette RENOUD-LYAT ép. BOULAY décédée le 24 mars à Anse (92 ans)

Hélène Jeanne DAYRE ép. DELARBRE décédée le 26 mars à Anse (91 ans)

Martine Andrée Henriette FALCAND décédée le 10 mars à Gleizé (75 ans)

Daniel André PICARD décédé le 19 mars à Gleizé (87 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret
Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret
Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret
Tirage à 3700 exemplaires
Impression : Imprimerie Augagneur
Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)
☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72
Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr
Site : www.mairie-anse.fr
Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr
Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite